

Coulée par le Conseil national en décembre, la loi sur le CO₂ est en train de retrouver des couleurs

On réduira en Suisse les gaz nocifs



« CHRISTIANE IMSAND ET PHILIPPE BOEGLIN

Climat » La surprise suscitée en décembre par l'échec de la loi sur le CO₂ au Conseil national n'est pas restée sans effet. D'une part, le dossier a été transmis à la commission de l'environnement du Conseil des Etats qui tient mordicus à une loi permettant à la Suisse de respecter les engagements découlant de l'accord de Paris sur le climat. D'autre part, le ton est déjà en train de changer à la Chambre du peuple.

Accusé par le PS d'avoir provoqué l'échec du projet en le dénaturant, le PLR a mis de l'eau dans son vin. Sachant que les partis verts avaient le vent en poupe lors de cette année électorale, il a aussi décidé de montrer qu'il se souciait d'environnement en lançant un vaste sondage à ce sujet auprès de ses 120 000 membres et sympathisants.

Des objectifs contestés

Les changements climatiques sont l'un des principaux sujets de préoccupation de la population. Le projet de loi du Conseil fédéral prévoit de réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990. Sous la pression conjointe de l'UDC et du PLR, le Conseil national a cependant réduit cette réforme à la portion congrue. Il n'a pas voulu d'une taxe sur les billets d'avion et il a écarté tout objectif de réduction des gaz à effet de serre en Suisse, estimant plus efficace de soutenir les efforts entrepris à l'étranger.

Jugée insuffisante par la gauche rose-verte mais encore trop contraignante par l'UDC, la loi a été rejetée par 92 voix contre 60 et 42 abstentions. Il ne s'est trouvé que le PLR et le PDC pour la soutenir.



En décembre dernier, le National a rejeté la révision de la loi sur le CO₂, privée du soutien du groupe PS présidé par Roger Nordmann. Keystone-archives

La présidente du PLR Petra Gössi s'indigne. «Une habile manœuvre de campagne nous rend responsable de cet échec alors que c'est l'alliance rose-verte qui a balayé la loi.» Cela ne l'a pas empêchée d'annoncer récemment que le PLR ne s'opposera plus à une taxe sur les billets d'avion et à l'inscription d'objectifs nationaux. Le vice-président Philippe Nantermod admet qu'il faut en passer par là pour sauver la loi. Le conseiller national genevois Benoît Genecand note que le PLR a manqué de psychologie. «Le refus de fixer des objectifs de réduction en Suisse revient à agiter un chiffon rouge sous le nez de nos adversaires.»

Pour l'instant, c'est la commission de l'environnement des Etats qui s'efforce de remettre le projet sur de bons rails. L'opération est facilitée par la majorité PDC/PS qui caractérise la Chambre des cantons. «L'état

«C'est l'alliance rose-verte qui a balayé la loi»

Petra Gössi

d'esprit est plus ouvert qu'au Conseil national. Cela tient aussi au virage à 180 degrés du PLR», observe le sénateur socialiste Didier Berberat (NE).

Premières décisions

La commission a déjà pris une décision cruciale en inscrivant dans la loi des objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre. Elle les a fixés à 60%. En outre, elle veut aller plus loin que le Conseil fédéral en mentionnant explicitement l'objectif d'une limitation à 1,5° C de la hausse de température, conformément à l'accord de Paris.

Par ailleurs, l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion, qui avait été repoussée au Conseil national, revient en odeur de sainteté, notamment au PLR. «Nous sommes ouverts, reste à voir sous quelle forme. Mais le supplément ne devra pas être trop cher et l'argent récolté

devrait financer la recherche pour produire des avions moins énergivores», souhaite le sénateur Ruedi Noser (ZH).

Le Conseil des Etats devrait adopter la loi en septembre. Il faudra ensuite attendre la nouvelle législature pour que le dossier revienne au Conseil national. Cela ne sera pas avant la session de printemps 2020.

Roger Nordmann (ps, VD), président de la commission de l'environnement du National, reste méfiant. «Le virage du PLR est de la pure fiction, assène-t-il. J'en veux pour preuve qu'il a refusé la semaine passée toute une série d'interventions parlementaires sur le climat. L'UDC et le PLR sont gangrenés par les lobbies des énergies fossiles.» Pour leur part, Didier Berberat et Philippe Nantermod regrettent une occasion manquée. Le rejet du projet en 1^{re} lecture a empêché son adoption cette année. »

POSITION DES SÉNATEURS

CHRISTIAN LEVRAT
PARTI SOCIALISTE
48 ANS



Le sabotage de la loi sur le CO₂ par la majorité UDC/PLR du Conseil national est irresponsable. Nous allons essayer d'y remédier au Conseil des Etats, réintroduire des objectifs sérieux pour lutter en Suisse contre le réchauffement climatique, prendre des mesures ambitieuses et réalistes, fixer des sanctions dissuasives pour ceux qui refusent d'y souscrire. Merci à ces milliers de jeunes de maintenir la pression. Nous finirons par y arriver, au moins en partie.

BEAT VONLANTHEN
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN
61 ANS



Ma petite-fille Sophia aura 82 ans en 2100. Je veux qu'elle puisse alors mener une vie épanouie dans un environnement agréable. Mais cela ne sera possible que si nous prenons les bonnes décisions aujourd'hui, notamment dans le cadre de la loi sur le CO₂. Les objectifs de l'accord de Paris sur le climat doivent y être mis en œuvre et la Suisse doit se donner des objectifs nationaux ambitieux. Le réchauffement climatique devrait alors être limité au maximum à 1,5 degré.

LA POSITION DES SEPT CONSEILLERS NATIONAUX FRIBOURGEOIS

JACQUES BOURGEOIS
PLR, 61 ANS
A VOTÉ OUI À LA LOI



Respecter l'accord de Paris exige d'agir là où le CO₂ est principalement produit. Les émissions des véhicules doivent viser en moyenne d'ici à 2020 les 95 g par kilomètre. Et il faut agir sur l'assainissement des bâtiments – seul 1% l'est aujourd'hui. Pour plus de transparence, je suis intervenu pour que l'on indique les émissions de CO₂ sur les vols et sur les denrées alimentaires importées par avion!

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH
PDC, 59 ANS
A VOTÉ OUI À LA LOI



La révision de la loi sur le CO₂ a été édulcorée, puis rejetée par le National. Ses adversaires ont argumenté que les mesures étaient trop contraignantes pour les acteurs économiques, qui sont à la source de notre prospérité. Mais c'est un non-sens. La préservation des ressources naturelles est une composante essentielle de toute politique économique qui se veut durable. Sans durabilité, pas de prospérité.

DOMINIQUE DE BUMAN
PDC, 62 ANS
A VOTÉ OUI À LA LOI



L'urgence climatique ne saurait être relativisée par une référence avec d'autres périodes de réchauffement planétaire, car aujourd'hui, c'est l'Homme qui abuse de la planète par des comportements irresponsables. La jeunesse veut pouvoir vivre demain, c'est elle qui va remettre la loi sur le CO₂ sur les rails parlementaires, car la pollution n'attend pas: elle n'a ni passeport, ni frontières...

PIERRE-ANDRÉ PAGE
UDC, 58 ANS
A VOTÉ NON À LA LOI



Notre refus à la loi est un «non» à des taxes excessives qui auraient grevées les familles et contribué à accentuer la fracture entre la ville et la campagne. On ne protège pas le climat par des taxes. Seuls, nos 8 millions d'habitants ne sauveront pas la planète: il faut une action coordonnée de tous! La Confédération et les cantons réduisent déjà avec succès les émissions de CO₂.

VALÉRIE PILLER CARRARD
PARTI SOCIALISTE, 40 ANS
S'EST ABSTENUE



La loi sur le CO₂ a été vidée de son sens par la droite du Conseil national, j'estime que le Conseil des Etats entende les revendications de la jeunesse. Il est indispensable de mettre en œuvre l'accord de Paris avec une loi ambitieuse. Cette loi doit favoriser le développement des énergies renouvelables et renforcer l'efficacité énergétique, en nous libérant progressivement de l'énergie fossile.

JEAN-FRANÇOIS RIME
UDC, 68 ANS
S'EST ABSTENU



La Suisse est un pays riche. Elle peut et doit faire des efforts, mais elle ne va pas sauver le monde seule. Ce que la Suisse économise chaque année est compensé en 14 heures par l'augmentation de la Chine.

URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL
PARTI SOCIALISTE, 57 ANS
S'EST ABSTENUE



Les jeunes ont compris les enjeux pour le climat. Je souhaite que les élus et élues (PLR et UDC notamment) à Berne soient aussi courageux que notre jeunesse! Si la loi n'est pas fortement améliorée, par des objectifs contraignants sur les émissions de CO₂ et une sortie des énergies fossiles notamment, la Suisse ne respectera pas l'accord de Paris. Et plus important encore: la nature perdra.